



Bulletin d'information de juin 2016

LAGNY

Fête Communale

11 et 12 juin 2016



Fête foraine
repas champêtre
buvette, restauration
animation musicale

Brocante

Détails sur : www.lagny.fr



La balade contée P13



Les travaux P14

Mairie de Lagny
930 rue Principale
60310 Lagny

Tel : 03 44 93 01 05

Mail : mairie-de-lagny60310@wanadoo.fr
Site internet : www.lagny.fr

Ouverture du secrétariat de mairie
Le mardi de 14 h à 15 h 30
Le Jeudi de 13 h à 15 h 30
Le vendredi de 18 h à 19 h 30

Permanence des élus :
Le mardi de 17 h 30 à 18 h 30
Le vendredi de 18 h à 19 h 30





L'édito du Maire



Mesdames, Messieurs,

Vous allez découvrir dans cette édition le compte administratif 2015. Comme vous pourrez le constater notre commune à des finances saines ce qui nous permet d'être toujours en développement pour le bien vivre à LAGNY et votre bien être. Je vous avais annoncé dans le dernier bulletin que les taux d'impositions ne seraient pas augmentés pour 2016, le Conseil Municipal l'a confirmé par vote pendant sa dernière réunion.

Je tiens à remercier l'ensemble des Commissions municipales qui fournissent un travail exemplaire ce qui nous permet de répondre au mieux à nos attentes.

De bonnes nouvelles sont tombées pour notre commune après plusieurs interventions faites au Président du Conseil Départemental Edouard COURTIAL, ce dernier s'est engagé par écrit à financer la RD39 qui traverse notre Commune. Travaux qui devraient être réalisés courant 2017 en même temps que nos aménagements concernant la sécurité routière de la Rue Principale et la Rue de la Barre.

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, concernant le Très Haut Débit qui devait être sur notre Commune en 2020. J'ai interpellé à plusieurs reprises le Président du Syndicat et Vice-Président du Conseil Départemental Jérôme BASCHER qui a demandé à ses services d'étudier ma demande, la réponse est tombée au mois de mars notre Commune passera au Très Haut Débit en 2017 et non plus 2020 les utilisateurs d'Internet seront ravis je pense.

Cette année nous allons travailler comme je vous l'avais annoncé sur les trottoirs de certaines rues. Une bonne surprise est venue de l'appel d'offres.

Effectivement les 5 entreprises qui ont répondu au marché étaient en dessous de nos prévisions avec des prix très bas ce qui va nous permettre de faire plus de trottoirs que prévu.

Nous allons donc faire les allées piétonnes Basse Rue, Route de SUZOY, Route de CUY, une partie de la Rue du Château, Rue du Ponchet, Rue du Ployer, et le côté de la Rue de la Barre qui n'a pas encore été fait. Le tout pour un montant avoisinant les 216 000EUR HT subventionné par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 40% il nous restera aux alentours de 130 000EUR à financer sur nos fonds propres.

Nous avons encore été victime de deux vols de fleurs devant la Mairie et Rue de l'Eglise, j'appelle donc à la vigilance de chacun afin de mettre la main sur les auteurs de ces vols.

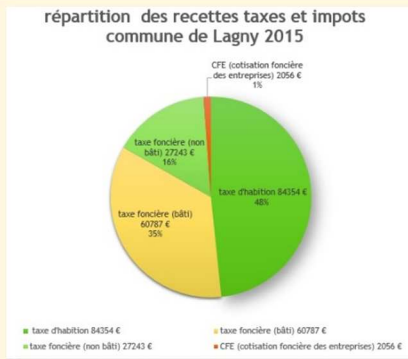
Côté festivité, notre fête Communale approche. Nos associations vont encore une fois se dépasser pour que nous passions un excellent week-end avec le soleil je l'espère. Le programme est dans ce bulletin.

Un petit changement concernant les tours de manège gratuits de la Commune du lundi pour les enfants. Effectivement après avoir été alerté par plusieurs parents que leurs enfants n'arrivaient pas à monter, notamment dans les Radio-Cars, nous avons donc décidé de mettre le lundi matin dans vos boîtes aux lettres des tickets qui permettront d'aller chercher des jetons ou tickets pour le petit manège et le Radio-Cars. Cela permettra aux enfants de notre commune de profiter de ces tours.

Je vous souhaite une bonne lecture

Sébastien NANCEL
Maire de LAGNY
Conseiller Départemental

Sommaire :



Informations officielles

- | | |
|--|-----------------|
| - Edito du maire | P 3 |
| - Compte rendu de réunion de conseil municipal | P 5 à 11 |

Le Village

- | | |
|------------------|------------------|
| - Retour sur ... | P 11 à 13 |
| - les travaux | P 13 à 14 |
| - Agenda | P 16 à 19 |

La vie à Lagny

- | | |
|-------------------|------------------|
| - Retour sur | P 19 à 21 |
| - Agenda | P 22 à 24 |

Concours photo

P 25

- | | |
|-----------------------|------------------|
| - Informations utiles | P 26 à 28 |
|-----------------------|------------------|

- | | |
|--------------------------|------------|
| - Bulletin d'inscription | P29 |
|--------------------------|------------|

Rédaction, Conception et réalisation : La commission Communication

Nathalie Schmitt, Caroline Leuregans, Sandrine Minard, Delphine Guilbert, Thierry Lazzati, Michael Sanchez.

Comité de relecture : Sébastien Nancel, Pascal Capillon, Dominique Gorecki, Michael Sanchez



Informations officielles

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mars 2016

L'an deux mil seize, le 25 mars à 19 h 45, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Sébastien NANCEL, Maire.

Présents : Mmes Delphine GUILBERT, Corinne BIGOT, Nathalie SCHMITT, Emilie VATEL, Sandrine MINARD,

MM Pascal CAPILLON, Dominique GORECKI, Christian ROLLET, John LLERENA, Michaël SANCHEZ, Joël THIEBAUT.

Absents excusés : Caroline LEUREGANS, Thierry LAZZATI

Absents : Virginia DROMAT

Le compte rendu du 25 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

§§§§§§§§§§

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - COMMUNE.

Voir feuilles annexes.

1 bis. COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – EAU ET ASSAINISSEMENT

Voir feuilles annexes.

1 ter. COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – C.C.A.S.

Voir feuilles annexes



2. APPROBATION DES COMPTES DE GESTIONS 2015.

COMMUNE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans les écritures.

Considérant les opérations régulières

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans les écritures.

Considérant les opérations régulières

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,



2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

C.C.A.S.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2014,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans les écritures.

Considérant les opérations régulières

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT.

Voir feuilles annexes.

4. DELIBERATION DE FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, fixe les durées d'amortissement :

Pour le budget eau et assainissement :

Compte 2158	Réseaux	50 ans
-------------	---------	--------



5. DELIBERATION RESULTAT C.C.A.S.

Vu la délibération du 02 octobre 2015 approuvant la dissolution du C.C.A.S. et les modalités de reprise de l'actif et du passif,

CONSIDERANT qu'il convient d'intégrer les résultats du C.C.A.S. dans les comptes de la commune,

APPROUVE l'intégration des résultats comme suit :

Résultat de fonctionnement :

3.198,31 en recette au compte 002.

6. DECISION MODIFICATIVE C.C.A.S.

Suite à la délibération précédente, il est nécessaire de prendre une décision modificative pour rétrocéder le résultat du C.C.A.S. dans la comptabilité de la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve cette décision modificative et autorise Monsieur le Maire à la signer.

7. VOTE DES TAXES 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir pour l'année 2016 les taux d'imposition suivants :

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	18,65 %
Taxe foncière (bâti)	23,21 %
Taxe foncière (non bâti)	52,09 %
Taux de cotisation foncières des entreprises	20,98 %

8. DELIBERATION POUR LE CHOIX DES ENTREPRISES 1^{ère} TRANCHE DES ALLEES PIETONNES.

Suite à un appel d'offres pour les allées piétonnes, 5 entreprises ont répondu.

La commission d'appel d'offres a retenu la société DEGAUCHY pour tous les lots.



9. DELIBERATION MATERIEL COMMUNAL PRET.

La commune prête très souvent son matériel à différentes associations et communes voisines. De ce fait le matériel s'abîme.

La commune continuera de prêter à la Bonne Entente, à Plessis de Roye et pour la manifestation « un village, un feu ».

Monsieur Joël THIEBAUT demande si on peut faire payer.

Monsieur le Maire lui répond que non car qui fera l'état des lieux du matériel.

Monsieur Christian ROLLET demande ce qui s'abîme le plus.

Les tables et les barnums.

Le conseil demande à ce qu'un courrier soit fait aux différentes communes et associations pour les prévenir que Lagny ne prête plus son matériel.

10. QUESTIONS DIVERSES.

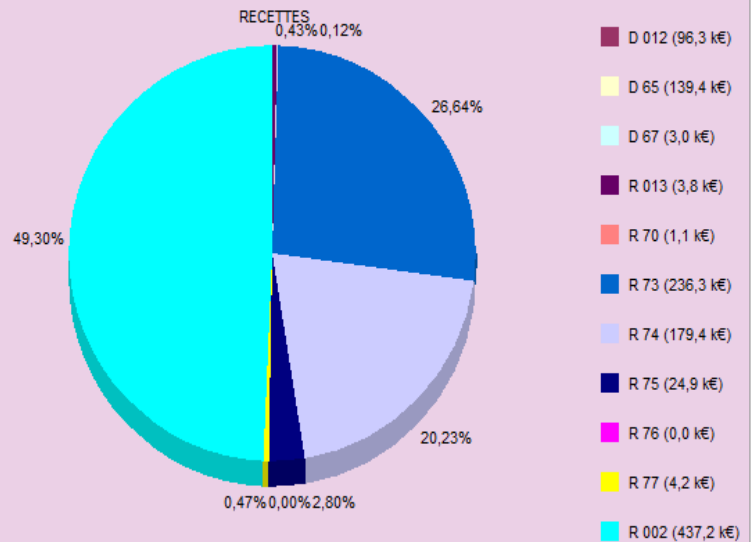
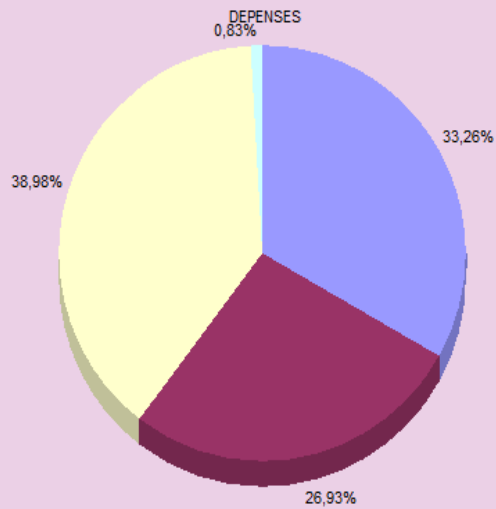
- Monsieur le Maire va récupérer les clés de la maison de Monsieur SCHNEIDER. Il vient samedi chercher ses affaires.
Il y a différents travaux à effectuer : grilles, ouvrir entre la salle des fêtes et la cour...
Il faut sécuriser l'extérieur.
Une visite sera programmée pour voir les travaux intérieurs à effectuer.
- La route départementale qui traverse Lagny est en mauvaise état.
Monsieur COURTIAL, Président du Conseil Départemental, à envoyer un courrier.
La route sera refaite.
- La commune de Lagny sera couverte en fibre optique en 2017. Celle-ci ne sera pas enfouie.
- Monsieur Pascal CAPILLON informe qu'un sèche-main sera installé à la salle des fêtes.
- Mesdames SORGNIARD et RABASTE remercient la commission communications et la commune pour l'article dans le bulletin municipal.
- Devant la Mairie, sur le mur, sera installé le logo de la commune.

Séance levée à 20 h 50

Compte rendu rédigé par Yolande Rocquencourt la secrétaire de Mairie

Annexe du compte rendu du conseil municipal

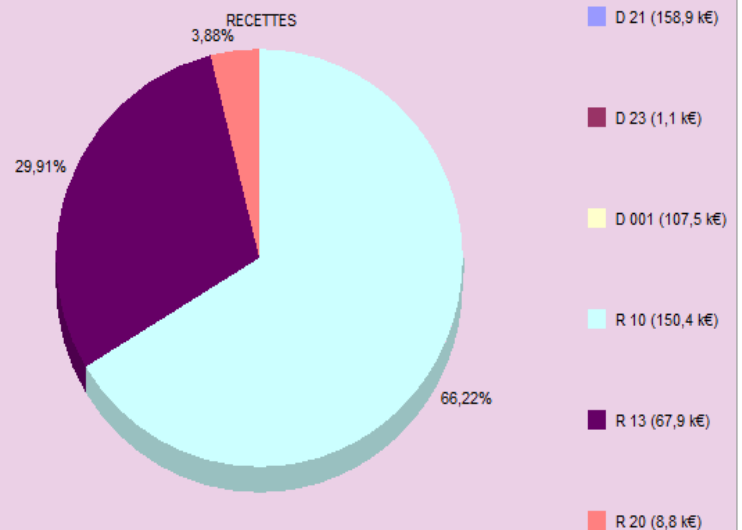
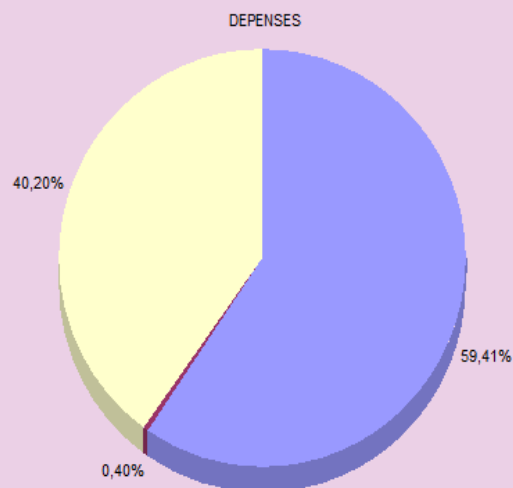
Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - COMMUNE LAGNY - 2015



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	118 973,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	96 347,45
65	Autres charges de gestion courante	139 437,27
67	Charges exceptionnelles	2 977,80
TOTAL DEPENSES		357 735,59

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	3 775,77
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 090,00
73	Impôts et taxes	236 268,99
74	Dotations, subventions et participations	179 419,56
75	Autres produits de gestion courante	24 850,44
76	Produits financiers	2,17
77	Produits exceptionnels	4 212,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	437 226,44
TOTAL RECETTES		886 845,37

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépense et recette - COMMUNE LAGNY - 2015



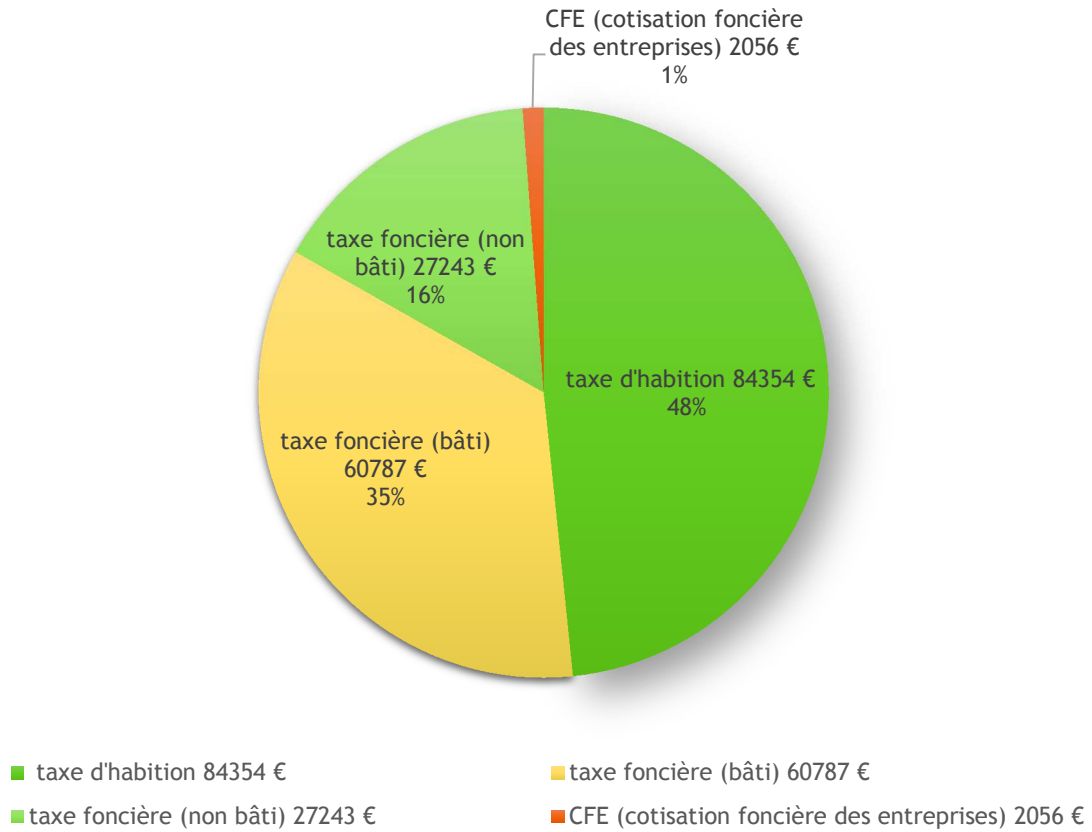
Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
21	Immobilisations corporelles	158 891,01
23	Immobilisations en cours	1 056,90
001	Déficit d'investissement reporté	107 518,05
TOTAL DEPENSES		267 465,96

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 424,08
13	Subventions d'investissement reçues	67 945,58
20	Immobilisations incorporelles	8 803,64
TOTAL RECETTES		227 173,30



Pour information :

répartition des recettes taxes et impôts commune de Lagny 2015



La commune de Lagny

Retour sur :

Les évènements dans la commune

L'acquisition d'une bâtisse par la commune :



La commune a fait l'acquisition de la maison que vendait M Schneider en début d'année à côté de la salle des fêtes

La remise des clés s'est déroulée le samedi 18 mars non sans émotions pour M Schneider.

Cette maison sera rénovée et aura vocation à devenir une maison des associations.

Elle pourra accueillir à terme la bouquinerie, les cours de dessin, le centre aéré, pourquoi pas les goûters jeux de la Châtaigneraie, rien n'est encore fixé.

Dès à présent, le jardin de cette bâtisse est mis à disposition des locataires de la salle des fêtes. Ce qui sécurise les jeux et activités des enfants.

Le centre aéré des vacances de Pâques :

Ohé ! Du bateau !

L'espace d'une semaine de vacances en centre de loisirs, les enfants de Lagny sont devenus les pirates du village et ont vécu multitude d'aventures pour trouver toujours plus de trésors...

En effet, le thème du centre était, pour le « Pays des Sources » : La Famille Pirate.



Les jeunes moussaillons ont découvert des activités manuelles et des jeux en lien avec ce thème : le tricorne, le kit du pirate, les pièces d'or, la bourse du pirate, le crochet du pirate puis le lancer de boulet de canon, à l'abordage, le flibustier, la traversée de Mac Bernik... et un grand jeu « le trésor perdu de Irvin Le Requain », une chasse aux trésors dans l'île de LAGNY.

Ainsi nos pirates ont partagé des moments d'amusement et de rire.

Enfin une grande sortie au « parc ASTERIX » a été organisée par le Centre Social avec les autres centres.

Une semaine dynamique et riche en partage. Les enfants ont aimé ce moment de convivialité et se sont bien amusés.

Un grand merci aux enfants et aux parents pour cette semaine très agréable, ainsi qu'à la commune de LAGNY qui nous accueille avec bienveillance dans ses locaux.

A l'été prochain pour d'autres aventures

Delphine et Océane



La commune de Lagny

Retour sur :

Les événements dans la commune

La cérémonie du 8 mai 1945 :



C'est sous un magnifique soleil de ce dimanche 8 mai que ce sont réunis les habitants, le conseil municipal et les pompiers de la commune de Lagny pour honorer leur devoir de mémoire envers les habitants de Lagny morts pour la France lors de la deuxième guerre mondiale. L'appel aux morts et l'hymne national ont résonné après que les élus et les enfants aient déposé une gerbe et des bouquets de fleurs. Le cortège a ensuite défilé derrière les drapeaux des anciens combattants et des sapeurs-pompiers de Lagny pour aller rendre hommage à la stèle des fusillés.

La balade contée :

S'il te plaît.

Raconte-moi une histoire



Ce dimanche 15 mai, une soixantaine d'habitants de Lagny est venue marcher dans le bois et les rues de Lagny pour la première édition de « la balade contée à Lagny ».

C'était très convivial. Nous avons pu apprécier les cinq petites pauses réparties sur le parcours de 5 km pour écouter les contes et histoires d'Hélène, Myriam, Bernadette, Christiane et Philippe nos conteurs du jour.

Conteurs que nous remercions vivement de nous avoir fait partager leur art et leur bonne humeur.

Chaque histoire nous a emmené dans un univers différent et avait sa morale, allant des péripéties d'un cycliste virevoltant autant avec les mots qu'avec ses pédales, au conte nous révélant la signification de l'expression « donner sa langue au chat », du figuier et du trésor que l'on ignorait en passant par une jolie explication du jour où les femmes et les hommes se sont rencontrés, pour terminer sur un beau clin d'œil sur le partage, la transmission du savoir et des compétences en démontrant que les plus belles choses se construisent collectivement.

Tout ce petit monde a continué d'échanger autour d'un verre de l'amitié.

Le dimanche 15 mai
sous les semelles il y
avait des histoires



La commune de Lagny

Projet : Les travaux

Les travaux d'allées piétonnes dans la commune :



La municipalité dépose tous les ans depuis quelques années des demandes de subventions concernant la réfection de certaines allées piétonnes de la commune. Cette année nous avons eu la chance de voir trois de nos dossiers sur quatre retenus et subventionnés par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) sur la base de 40 % des devis estimatifs se montant à 260 000 € ttc. Après récupération de la TVA, seul 130 000 € resteront à financer sur fonds propres.

À la suite de cet accord de subvention, une procédure de consultation d'entreprise a été lancée. Cinq entreprises ont répondu.

À l'ouverture des plis, la commission appel d'offre a constaté que les offres étaient inférieures aux estimatifs ce qui permettra à la commission travaux d'augmenter la longueur de la réfection des trottoirs.

L'entreprise Degauchy a été retenue par la commission d'appel d'offre.

Seront réalisés : la réfection en enrobé des trottoirs de la Basse Rue, Route de Suzoy, Route de Cuy, une partie de la rue du Château (l'autre partie de la rue plus complexe faisant partie d'une autre demande de subvention en cours), Rue du Ployer, et le côté de la rue de La Barre qui n'a pas été encore réalisé.

Les travaux démarreront le 16 juin et s'étaleront jusqu'au mois d'octobre. La commission travaux et le chef de chantier de l'entreprise Degauchy qui a été retenue décideront du déroulement du chantier à l'issue d'une prochaine réunion.

Nous sommes conscients que les riverains subiront quelques désagréments ces prochaines semaines, nous avons donc demandé à l'entreprise de les gêner le moins possible, charge aux riverains d'être compréhensifs et de faciliter autant que possible le déroulement du chantier. Et dans quelques semaines ces rues seront embellies et plus pratiques à vivre.

Les travaux de réfection de chaussée :

Le conseil départemental a pris l'engagement de rénover la route départementale qui traverse Lagny. La chaussée en avait bien besoin depuis les travaux d'assainissement.

Ces travaux auront lieu courant 2017, laissant à la commission travaux et sécurité routière de travailler avec les services du département : la SAO et ADTO.

Le but étant de coupler les travaux de rénovation de la chaussée commandés par le département et le projet de travaux d'aménagement de la traversée du village, décidé par le conseil municipal pour lutter contre la vitesse excessive dans le village.



Un bureau d'étude est chargé de travailler et de proposer des solutions en fonction des remarques du conseil municipal.

Le cahier des charges étant de faire baisser la vitesse dans la commune, de sécuriser les abords des arrêts de bus et de la place « cœur » du village sans gêner la circulation et sans empêcher nos agriculteurs de travailler avec leur matériel agricole.

Projet à suivre dans les prochains bulletins d'informations.

Comme tous les ans, la communauté de commune du Pays des Sources financera et réalisera des travaux de réfection de chaussée type émulsion et gravillonnage dans les communes de son territoire. Dans notre commune, cette année, les travaux auront lieu dans la rue du Ployer et la route de Cuy et auront lieu en juillet.

La commune de Lagny

Projet : Les travaux

Les espaces verts :



Certains espaces verts de la commune ont été une nouvelle fois vandalisés et volés. C'est la troisième fois en quelques mois. Devant l'église il ne reste quasiment plus rien. C'est désolant ! Au-delà de l'argent gâché et le coût pour la collectivité, c'est aussi l'énergie et le temps perdu qui nous agacent au plus haut point.

Nous pensons que le rôle d'une municipalité est aussi d'embellir son village et de rendre notre cadre de vie attrayant. Certaines communes autour de Lagny se sont fait également voler mais arrivent à avoir de belles plantations, rendant joli leur village. D'ailleurs certaines de nos plantations commencent à s'installer et commencent à être belles.

Nous allons persévérer et replanter. Nous étudions plusieurs solutions de protections (grillages provisoires) ou de plantations plus simples.

Nous n'osons imaginer que ce soit des habitants de Lagny qui voleraient leur propre village.

Nous avons besoin d'aide et pour cela nous vous demandons d'ouvrir l'œil. Pour indication les vols ont lieu la nuit.



Le 11 et 12 juin 2016 : La fête communale



Le Programme de la fête communale de Lagny 2016

Le Samedi 11 juin

Fête foraine à partir de 16 h



16 h Course à pied : Les 10 bornes du Pays des Sources

19 h 30 Repas champêtre avec Orchestre (coupon de réservation en dernière page de ce bulletin)

Le Dimanche 12 juin

6h30 Brocante par la municipalité (bulletin de réservation en dernière page de ce bulletin)

11 h Dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument aux Morts

11 h 30 Pot de l'amitié

*11 h 30 Restauration (frites, saucisses, merguez)
Buvette, Fête foraine*

14 h 30 Animation Musicale avec l'accordéon club de Noyon et Odile Van Moorlegem

Le Lundi 13 juin

17 h 30 Tours de manèges offerts par les élus et la municipalité grâce à des tickets que vous recevrez dans votre boîte aux lettres lundi matin pour plus d'équité aux manèges.

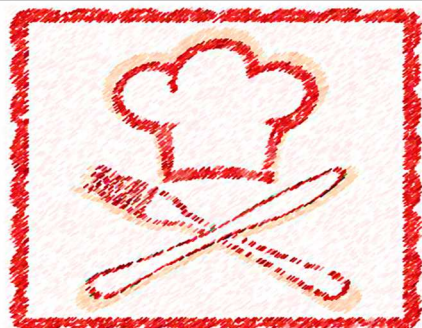




La commune de Lagny

Retour sur :

Le 11 et 12 juin 2016 : La fête communale

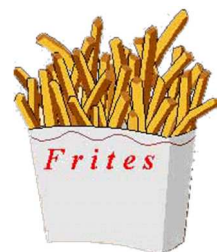


Fête Communale Repas champêtre

Du samedi 11 juin 2016

Organisé par **LAGNY Omnisports** et la municipalité

Service à partir de 19 h 30



Repas adultes :

Entrée / Frites jambon / dessert 6 €

Ou

Entrée / Frites andouillette / dessert 6 €

(majoration de 2 € pour inscription sur place)

Repas enfants :

Frites jambon / dessert 5 €

Ou

Frites saucisses / dessert 3 €

(majoration de 2 € pour inscription sur place)

Réservation avant le 07 juin 2016

Voir le bulletin de réservation ci-joint à la fin de ce bulletin d'information

La commune de Lagny

L'agenda

La brocante



VIDEZ VOS GRENIERS !!

Retenez votre

DIMANCHE 12 JUIN 2016

Pour la Traditionnelle



BROCANTE
De LAGNY

Organisée par la Municipalité de Lagny

Renseignements au 03.44.93.01.83

Exposants, commerçants, artisans et particuliers

8 mètres offerts pour les habitants de Lagny, au-delà 1.5 € par mètres supplémentaires et 1.5 € du mètre pour les extérieurs

Détails des inscriptions et de la réservation sur le site de la commune de Lagny.

www.lagny.fr

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

Bulletin d'inscription en dernière page de ce bulletin.

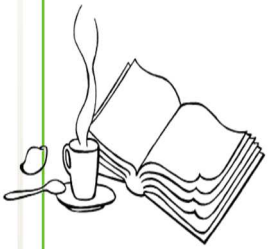
La commune de Lagny

L'agenda

La bouquinerie :

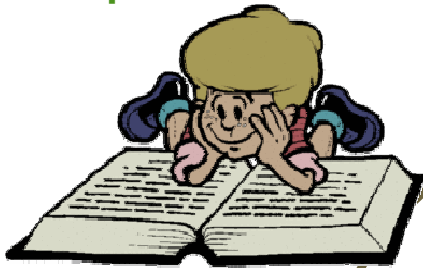


Amis lecteurs, La bouquinerie vous accueillera à la mairie.

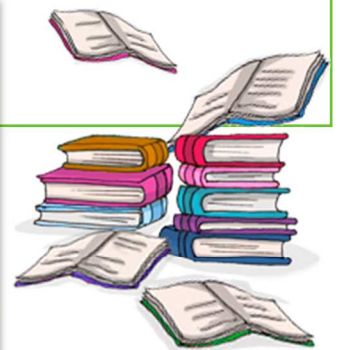


Le samedi 18 juin 2016
entre 14 h 30 et 16 h 30

La prochaine séance aura lieu en septembre après les congés d'été. Alors n'hésitez pas à venir emprunter des livres pour vos vacances.



Plus qu'une simple bibliothèque, La Bouquinerie de Lagny, vous permet d'emprunter gratuitement des livres et pourquoi pas rester pour découvrir, raconter, échanger et discuter devant un café, un thé ou un chocolat avec des personnes qui comme vous, aiment la lecture.



La vie à Lagny avec les associations

Retour sur

La chasse à l'œuf de Pâques : avec le comité des fêtes



La Municipalité et le Comité des Fêtes de Lagny ont organisé la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques le 28 mars dernier.

Les enfants du village étaient invités à chercher des œufs décorés dans la pâture située au-dessus de l'école pendant que les plus grands ont pu participer à un casse-œufs.

Merci à Mr et Mme LUCAS pour le prêt de cette pâture.

Tout le monde s'est retrouvé dans la salle des fêtes pour un goûter préparé par le comité des fêtes.

Le comité des fêtes qui prévoit d'ailleurs toujours des activités originales et attrayantes a confectionné cette année des barbes à papa. Adultes et enfants ont bien rigolé.

Merci à eux.

Chaque enfant est ensuite reparti avec un sachet de sujets en chocolat.



La vie à Lagny avec les associations

Retour sur

La Randonnée de la Montagne de Lagny avec Lagny VTT :

Ce dimanche 10 avril 2016, l'association Lagny VTT et la municipalité ont organisé la traditionnelle randonnée pédestre et VTT.

Fidèle à la tradition, la manifestation a connu un véritable succès. Plus de 1600 personnes sont venues randonner sur les chemins de Lagny et du pays des sources.

Beaucoup de personnes attendent ce rendez-vous annuel avec impatience et viennent partager ce moment de sport et de convivialité avec les organisateurs.

Cette manifestation nous permet de faire connaître notre village aux personnes de la région et quelques fois aux visiteurs venant d'assez loin. Lagny y gagne chaque année un peu plus en notoriété.

Nous tenons à remercier, l'association Lagny VTT, les bénévoles du village qui œuvrent à la réussite de cet évènement.

Nous remercions également les nombreux participants de la commune qui par leur présences encouragent et récompensent le travail des associations.

Nous présentons également nos excuses pour le léger désagrément que les riverains, qui ne participent pas à la fête subissent lors de cette matinée.



La course à pied « les 10 bornes du Pays des Sources » avec Lagny Omnisports :

Le 11 juin 2016

LAGNY

LAGNY OMNISPORTS

**LES 10 BORNES
DU PAYS DES SOURCES**

Course sur route

- **5 Départs au programme de 1 km à 10 km selon catégorie**
- **Repas compris pour le 5 et 10 km si inscription à l'avance.**
- **Bulletin d'inscription et horaire au dos**
- **Rendez-vous place de la Mairie de Lagny**

Organisation Lagny omnisports et la Municipalité de Lagny

LAGNY OMNISPORTS

LAGNY
Mairie de Lagny

oise
LE DÉPARTEMENT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays des Sources

Bulletin d'inscription en téléchargement sur le site internet de Lagny Omnisports :

www.lagny-omnisports.e-monsite.com



Le concours de pétanque avec le comité des fêtes :

SAMEDI 25 JUIN

2016



LAGNY

Concours

De

PETANQUE



Ouvert à tous, Inscription sur place dès 13h30
10 € la doublette - Prime aux 3 premières équipes -
Filet garni pour tous

RESTAURATION – BUVETTE

Info et préinscription : 06.26.38.08.99

STADE DE LAGNY

Comité des Fêtes de Lagny

Les jeux inter-villages avec la bonne entente :

Si vous souhaitez passer un bon après-midi et porter fièrement les couleurs de notre village, n'hésitez pas à prendre contact avec Eddy Thiesset au 06 15 67 67 36 pour renforcer l'équipe de Lagny.

L'association La Bonne Entente

(Communes de Canny Sur matz, Cuy, Dives, Evricourt, Lagny, Plessier de Roye, Thiescourt)



Organise ses 14èmes jeux inter-villages et sa soirée mousse gratuite le 2 juillet à Evricourt à partir de 13h30 !!



ANIMATIONS : TOUT EST GRATUIT

Structure gonflable pour les enfants

Tombola pour toutes les personnes présentes

Jeux inter-villages pour les enfants de 5 à 99 ans

Soirée dansante « MOUSSE » pour toute la famille

Restauration et buvette à prix très intéressants.

Spécialité 2016 : GIGOT BITUME (pensez à réserver au 03.44.43.71.97 avant le 24 juin)

La vie à Lagny

Patrimoine



Lagny

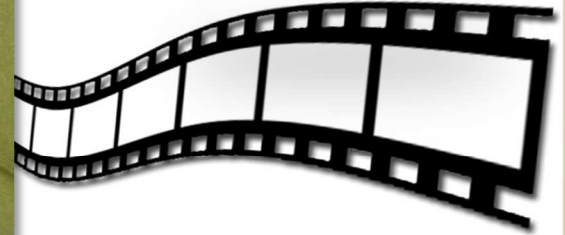
Noir et blanc



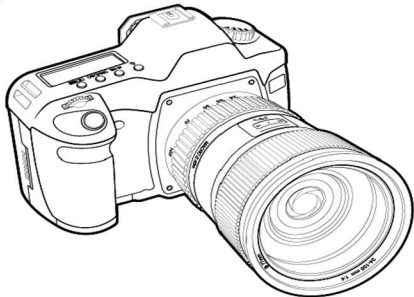
Le défi photo



Stéphane Salmon



Lors du dernier bulletin, nous avons proposé comme thème « Pâques ». Thème qui a inspiré Maud Cagniard et Stéphane Salmon.
Merci à eux pour le partage de ces jolies couleurs.



Maud Cagniard

Un nouveau défi à relever :

A vos appareils, l'équipe communication vous lance un nouveau défi et vous propose de nous faire profiter de vos talents de photographe.

Pour cette fois, le thème sera : « Lagny sous le soleil »

Libre à vous de nous livrer votre image de Lagny en été, sous le soleil les doigts de pieds en éventail ou en plein travail. Il suffit que l'on ressente la lumière et la chaleur estivale pour être publié. A vos objectifs.

Pour participer, deux possibilités :

- Cliché papier dans la boîte aux lettres de la Mairie dans une enveloppe avec vos coordonnées.
- Par mail : votre cliché envoyé à l'adresse suivante : lagny-communication@orange.fr

Les meilleurs clichés seront publiés dans le prochain bulletin.

Nouvelles idées, nouvelles rubriques.

Nous avons pensé que ça pouvait être sympathique et enrichissant de partager nos spécialités, nos goûts, nos créations et inspirations ou simplement nos bonnes recettes trouvées ici et là.

Dans chaque bulletin nous essaierons de publier une recette d'entrée ou d'un plat et comme nous sommes des gourmands il y aura un dessert à chaque fois.

Si vous avez envie de nous faire partager les vôtres, nous sommes preneurs et nous essaierons de les publier. Vous pouvez nous les envoyer par mail lagny-communication@orange.fr.

Salade Cajun



Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 10 minutes

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 200 g de dés de lardons fumés
- 100 g de dés d'épaule
- 50 g de riz
- 50 g de haricots rouges cuits
- 50 g de maïs cuit
- 1 poivron rouge
- 1 oignon rouge
- 2 cuillères à soupe de miel
- 2 cuillères à soupe d'huile
- 2 cuillères à soupe de vinaigre

Préparation de la recette :

Faire cuire le riz et l'égoutter.

Couper le poivron en dés et l'oignon en rondelles.

Faire dorer les lardons dans une poêle puis y ajouter le miel, le vinaigre et l'huile. Saler et poivrer. Egoutter les lardons et réserver la sauce.

Dans 4 assiettes, répartir successivement le riz, les haricots rouges, les grains de maïs, les lardons, les dés d'épaule et les rondelles d'oignons.

Arroser de la sauce au miel et servir.

FAR BRETON EN COCOTTE

Tuile caramel Beurre Salé Chantilly Maison



Pour la réalisation du Far:

- 2 oeufs
- 100g sucre semoule
- 4 cuil à soupe de farine
- 1 cuil à soupe de Rhum ambré
- quelques pruneaux pour chaque cocotte
- 300 ml de Lait ½ écrémé
- 1 gousse de vanille

Pocher les pruneaux coupés en 2 dans du thé infusé chaud
Préchauffer le four à 220°C (chaleur tournante)

Mélangez oeufs, sucre puis ajoutez la farine, le rhum
Chauffer le lait avec la vanille (récupérée de la gousse)

Verser le lait chaud dans le mélange précédent
Verser la préparation à mi-hauteur dans chaque cocotte, préalablement beurrée (beurre ½ sel)

Enfourner 15 minutes.

Pendant ce temps, égoutter les pruneaux et les laisser refroidir

Pour la réalisation du caramel

- 70g de sucre semoule

Faire un caramel à sec

pour cela, faire fondre le sucre en 3 fois directement dans une casserole (jusqu'à 175°C max)

Verser le caramel sur une feuille silicone puis l'étaler avec une spatule

Y parsemer immédiatement de la fleur de sel

Pour la réalisation de la crème chantilly maison

- 50cl de crème entière liquide (35% M.G)
- 70g de sucre glace
- 1 sachet de sucre vanillé

dans un robot, verser et monter la crème liquide entière avec le sucre glace et le sucre vanillé

Dressage

Sortir les cocottes du four

Tapisser chaque far de pruneaux

Casser la tuile caramel en gros et petits morceaux et « décorer » les cocottes

A déguster tiède accompagné d'une coupe de chantilly

Informations utiles

Rappel feux de jardin et bruit de tondeuse le dimanche après-midi :

- Nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser des outils motorisés type tronçonneuse ou tondeuse le dimanche à partir de 12 h.

Nous vous demandons de respecter la tranquillité de vos voisins tous les jours, et que le dimanche puisse rester un moment de repos en famille.

- Nous vous rappelons également que les feux de jardins sont toujours interdits dans la commune.

Nous vous invitons donc à vous rendre à la déchetterie de Lassigny pour vous débarrasser de vos déchets végétaux.

- Nous comptons sur votre civisme et votre savoir vivre pour gêner le moins possible vos voisins.

Relevé des compteurs d'eau par la SAUR :

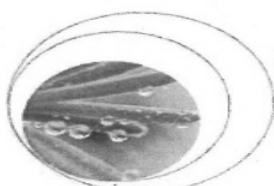


SAUR RELÈVERA LES COMPTEURS D'EAU

à : **COMMUNE DE LAGNY**

du : **mardi 21 juin 2016 au mercredi 22 juin 2016**

- > Pendant cette opération de relève, Saur vous remercie de faciliter à ses agents l'accès à votre compteur. Tous sont porteurs d'une carte professionnelle Saur : n'hésitez pas à la leur demander.
- > Si notre agent n'a pu accéder à votre compteur, il laissera dans votre boîte aux lettres une carte-réponse sur laquelle vous pourrez reporter les chiffres de votre compteur. Afin que votre consommation réelle puisse être prise en compte, retournez-nous votre carte- réponse le plus rapidement possible.
- > Vous pouvez également nous communiquer les index de votre compteur sur notre site internet www.saurclient.fr à partir de votre espace client.



SERVICE CLIENTÈLE : www.saurclient.fr

Tél : 03.60.56.40.01

Les Bulletins de réservation :

Le bulletin de réservation du Repas Champêtre du samedi 11 juin 2016

Coupon réservation :

Nom :		Prénom :		
Repas		Tarif	QT	Total
Adultes : Entrée/frites jambon/dessert		6€		
Adultes : Entrée/frites andouillette/dessert		6€		
Enfants : Frites saucisse/dessert		3€		
Enfants : Frites jambon/dessert		5€		
Total :				

Attention : pensez à réserver, pour éviter la majoration de 2 € sur place

Règlement à l'ordre de LAGNY OMNISPORTS

à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie 930 Rue Principale

avant le 07 juin 2016



Le bulletin de réservation de la Brocante de la municipalité de Lagny du dimanche 12 juin 2016

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Téléphone :			
Nombre de mètres désirés 8 mètres offerts pour les habitants de Lagny, au-delà 1.5 € par mètres supplémentaires			mètres
Total en € (si mètres supplémentaires)			€

Brocante organisée par la municipalité de LAGNY au profit du comité des fêtes de LAGNY
Le règlement est à effectuer à la réservation et à l'ordre du comité des fêtes de Lagny.

Document à fournir à l'inscription : Photocopie de la pièce d'identité de l'exposant, liste des objets exposés, règlement à l'ordre du comité des fêtes de LAGNY.

Documents à déposer en mairie de Lagny le mardi de 14h à 15h30 et le jeudi de 14h à 16h et vendredi de 18h à 19h30 ou à envoyer : Mairie de LAGNY 930 rue principale 60310 LAGNY **renseignement 03 44 93 01 83**

Dernière limite d'inscription le jeudi 09 juin 2016 16h en Mairie de LAGNY